

E 2001 (D) 3/467

*Notice du Délégué du Conseil fédéral
aux œuvres d'entraide internationale, E. de Haller*

Berne, 12 mars 1943

COMITÉ D' ACTIONS DE SECOURS SOUS LE PATRONAGE
DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

Séance tenue à Berne, le 10 mars 1943.

1) Le Col.-Div. *Bircher*, qui «boudait» le Comité depuis des semaines¹, assiste à la séance.

2) *Finances*: le solde en caisse, environ Fr. 230 000.–, permettrait de faire face à l'envoi d'une cinquième équipe sur le Front Est, moyennant une réduction de l'effectif, ainsi qu'à une mission réduite à Athènes, pour y assurer la poursuite des travaux de l'atelier orthopédique.

3) *Mission sur le Front Est. Rapport de la quatrième équipe.*

Le chef de la mission, le Dr. Howald, et ses adjoints, le Prof. Naegeli et le

1. Cf. N° 256.



Dr Wassmer, ont rendu compte de leur activité. Contrairement à ce qui s'était produit pour les deuxième et troisième équipes, les trois groupes de la quatrième ont pu déployer une activité considérable. Stationnés respectivement à Charkov, Stalino et Rostov, nos médecins et leurs assistants ont eu la charge de «lazarets» importants où, au début, l'on soignait et opérait des blessés déjà pansés immédiatement derrière le front. Lors de l'offensive russe, les blessés ont été dirigés directement sur les lazarets. Ultérieurement, les trois groupes ont été affectés à des trains sanitaires, puis à des établissements moins exposés.

Les membres de la mission ont eu l'impression que leur concours avait été apprécié des autorités et du service sanitaire du Reich non seulement comme un geste, mais comme une contribution réelle. En outre, ils ont constaté que notre concours sanitaire sur le Front Est était connu des combattants allemands et que, colporté dans l'armée et à l'arrière, il nous valait une certaine popularité.

Sans que cela ait été dit explicitement à Berlin à l'occasion du départ de la mission pour la Suisse², le Dr Howald est certain que l'on souhaite l'envoi d'une cinquième équipe et qu'on y compte.

J'ai demandé si l'approvisionnement en médicaments et sérums était abondant et régulier. Il m'a été répondu par l'affirmative. Il semble qu'il en soit de même du côté russe. On ne redoute pas l'éclosion d'épidémies.

En réponse à une deuxième question, il m'a été déclaré que nos médecins n'avaient pas eu l'occasion de soigner des blessés russes.

Enfin, j'ai recueilli un témoignage favorable quant à l'organisation des services médicaux soviétistes.

4) *Programme du comité*

La question de l'envoi d'une cinquième équipe a été longuement débattue. M. Koechlin, absent, avait fait savoir qu'il y est opposé. Le Col.-Div. Bircher en est chaudement partisan, de même que MM. Ruppenner et Biberstein.

Le Col.-Brig. Vollenweider a des doutes sur la possibilité de recruter désormais du personnel qualifié. En outre, il croit que le Commandant en chef de l'armée hésiterait à laisser partir des médecins pour l'étranger avant que la situation politico-militaire ne se soit éclaircie.

MM. von Wyttenbach et Ryncki s'expriment dans le même sens, tandis que M. von Erlach pense qu'on devrait préalablement insister auprès de Berlin pour obtenir l'autorisation d'exécuter le projet de dispensaires ambulants en territoires occupés.

Après une vive intervention de M. Bircher en faveur des prérogatives du Conseil fédéral, il a été finalement décidé qu'on consulterait celui-ci. Parallèlement, MM. von Muralt, Vollenweider et von Erlach interrogeront le Général Guisan au sujet de la libération du personnel³. On s'en est remis à moi du soin

2. *Sur les propos tenus par des responsables allemands lors de l'accueil de la mission à Berlin, le 8 mars 1943, cf. le rapport confidentiel du Chargé d'Affaires a.i., Kappeler, du 9 mars 1943. J.I. 17/1.*

3. *Dans une note destinée à Pilet-Golaz, du 16 mars 1943, de Haller rapporte: Le Col.-Div. de Muralt m'informe que le Général Guisan, interrogé à la suite de la dernière séance du Comité auxiliaire, a déclaré ne pouvoir envisager la libération de personnel médical mobilisable en vue de l'organisation d'une cinquième équipe. Cette attitude du Général est motivée par le caractère incertain de la situation politico-militaire en Europe.*

13 MARS 1943

1047

de *faire rapport au Chef du Département politique*. Si le résultat de ces consultations est positif, une nouvelle séance sera convoquée, aux fins de décision.

Il faut ajouter qu'un des motifs généralement invoqués en faveur de la poursuite de notre action sur le Front Est a pour origine le souci de ne pas paraître se dérober au moment où l'on y court des dangers plus sérieux.

5) Au cours du repas qui a suivi la séance, le Col. von Ilsemann a déclaré que, du côté allemand, on souhaiterait l'envoi de nouvelles équipes. Sans se départir du ton amical dont était empreinte son allocution, il a dit aux membres de la quatrième mission qu'il «se félicitait de ce que, grâce à eux, on aura, en Suisse, une idée plus fidèle de ce qu'est le Front Est, au sujet duquel on entend, dans ce pays, des propos qui ne sont pas toujours agréables aux oreilles allemandes».

M. le Conseiller fédéral Kobelt a été informé de ce qui précède par le Col.-Brig. Vollenweider, médecin en chef de l'Armée. *Le Président de la Croix-Rouge Suisse, von Muralt, confirmait la décision du Général Guisan, dans sa lettre à Pilet-Golaz du 3 avril 1943. Il y précisait toutefois dass dieser Entscheid keine endgültige Ablehnung weiterer Missionen bedeute. Wenn die Kriegslage sich wieder abgeklärt habe, könne das Komitee neue Anträge unterbreiten* (E 2001 (D) 3/467).

Il sera encore question d'une cinquième mission médicale sur le Front Est en mai 1943 ainsi que d'un projet de mission parallèle dans l'autre camp, notamment pour secourir des blessés français, mais aucun de ces projets ne pourra se réaliser. Cf. lettre de Pilet-Golaz à Frölicher, du 15 mai 1943 (E 2001 (D) 3/467).